

IV. — LECTURES, RAPPORTS ET DISCUSSIONS.

**1. DISCOURS prononcé aux funérailles de M. FRANÇOIS, membre titulaire, par M. TALLOIS, secrétaire.**

Messieurs,

Un homme de bien par excellence, médecin modeste et consciencieux, professeur savant et zélé, véritable ami de la jeunesse studieuse, le doyen de la Faculté de médecine de Louvain et l'un des plus anciens membres de l'Académie royale de médecine de Belgique, au nom de laquelle je suis appelé à prendre la parole, vient de s'éteindre dans les bras de sa famille éplorée.

C'est pour nous tous, Messieurs, une perte sur laquelle il n'est pas nécessaire d'insister, car elle est de celles que l'on ressent assez vivement pour n'avoir besoin ni de preuves, ni de considérations longuement exposées pour en apprécier, pour en saisir toute l'étendue.

Organe du premier corps savant du pays, dont François faisait partie, je me bornerai à retracer quelques traits qui caractérisent tout particulièrement, comme homme de science, notre regretté collègue.

Tel est le rôle que je me suis choisi, laissant à d'autres le soin de faire ressortir les qualités du bon père de famille, de l'ami dévoué et du professeur distingué qui vient d'être ravi à l'enseignement.

Victor-Joseph François, Belge en vertu de la loi fonda-

mentale du royaume des Pays-Bas, naquit à Lille, le 28 janvier 1790. Après avoir achevé ses études et avoir été reçu docteur en médecine par la Faculté de Paris, le 31 juillet 1813, il s'établit à Mons, où il venait d'être nommé médecin de la prison militaire. Notre jeune confrère s'acquitta d'une manière admirable de la tâche qui lui était confiée. Il rendit d'éminents services aux malheureux soldats envoyés ou laissés dans cette ville par les armées victorieuses ou vaincues, qui, sur le sol de notre patrie, se disputèrent si vivement la victoire, jusqu'en 1815.

Ce fut pour reconnaître ces services que le gouvernement français le nomma, en 1852, chevalier de la Légion d'honneur, récompense tardive, à la vérité, mais qui prouve d'autant mieux qu'elle a été justement décernée, puisque le voile de l'oubli n'avait pas, comme il arrive parfois, fait perdre de vue celui qui l'avait méritée.

La position que François occupa à la prison de Mons contribua beaucoup à faire acquérir au jeune praticien l'expérience et le tact médical qui devaient le rendre un médecin des plus experts et des plus distingués.

Déjà, en 1822, la Commission médicale de la province du Hainaut, appréciant le savoir et les nombreuses qualités qui le distinguaient, voulut se l'attacher et le porta sur la liste de ses candidats présentés au Gouvernement. François fut nommé membre de la Commission, et quelque temps après il en devenait secrétaire, puis enfin, président. Ces distinctions flatteuses disent assez que notre regretté collègue, quoique bien jeune encore, avait néanmoins su conquérir assez d'estime et de considération pour être jugé digne d'être investi de ces importantes fonctions.

Il fut l'un des fondateurs de la *Bibliothèque médicale*

*nationale et étrangère*, et fit insérer dans ce journal plusieurs communications importantes. Qu'il me soit permis, Messieurs, de signaler la vaste étendue de connaissances, la conviction forte et profonde, le zèle ardent pour la science dont ce cher collègue fit preuve pendant sa collaboration à ce recueil. Il contribua largement à donner une vive impulsion aux études médicales, impulsion d'autant plus nécessaire alors, que les malheurs du temps avaient pesé lourdement sur le pays, et retardé la marche des sciences.

En 1832, François publia son important *Mémoire sur les gangrènes spontanées*, travail couronné, en 1830, par la Société royale de médecine de Bordeaux. La circonstance qui se présente n'est pas opportune pour faire ressortir la valeur de cet ouvrage qui, à lui seul, pourrait suffire à faire placer l'homme que nous pleurons au rang des médecins les plus expérimentés et les plus instruits.

Bien d'autres publications de François mériteraient encore une mention particulière; mais, dans ce jour de deuil, je suis forcé de les passer sous silence; car ce n'est pas, ce me semble, le lieu d'en montrer la valeur. Elles seront, du reste, exposées et appréciées, en d'autres temps et en d'autres lieux, mieux que je ne pourrais le faire. Qu'il me suffise, pour en constater le mérite, de dire qu'une foule de sociétés scientifiques belges et étrangères ont tenu à honneur de s'associer notre regretté confrère, en lui conférant le titre de membre.

En 1838, l'Université catholique, appréciant le docteur François, comme il méritait de l'être, lui confia une chaire dans la Faculté de médecine. Il ne m'appartient pas d'exposer les services qu'il a rendus à cet établissement pendant les trente années qu'il y fut attaché. Je me borne à constater

qu'il s'est rendu utile aux jeunes générations, non-seulement par son enseignement, mais encore par l'exemple continu de son noble caractère, par une grande ardeur à l'étude, par une grande régularité d'habitudes et d'impulsions morales.

Choisi l'un des premiers, en 1841, pour faire partie de l'Académie royale de médecine, il y fut toujours aimé, respecté, honoré et écouté avec la plus grande déférence par ses collègues. Il y travailla avec un zèle et une ardeur qui ne se ralentirent jamais. Son remarquable travail sur les convulsions idiopathiques de la face, ouvre la série des mémoires publiés par la Compagnie. Il serait trop long d'énumérer ici les autres communications, toutes fort intéressantes, qu'il a faites à l'Académie. Citons cependant encore l'éloge de Philippe Verheyen, lu dans la séance solennelle du 31 octobre 1847, et dans lequel il fit si admirablement ressortir le génie et la vertu du célèbre anatomiste belge.

Au moment où la mort est venue trancher le fil de ses jours, il allait soumettre à la Compagnie dix rapports sur diverses communications relatives au choléra, et il se proposait de lire bientôt les autres rapports qu'il avait en partie préparés sur les nombreux travaux envoyés à l'Académie touchant cette cruelle affection.

Vous le voyez, Messieurs, jusqu'à ses derniers moments, François tint à montrer, qu'être membre d'une Académie, n'est pas un titre simplement honorifique, mais une fonction qui impose le devoir de travailler constamment au progrès de la science.

En 1863, ses collègues voulurent lui exprimer leur estime et leurs sentiments de haute considération en le nommant premier vice-président de la Compagnie. Mais son âge avancé et sa modestie le portèrent à se méfier de lui-même, et il les

pria de le décharger d'une fonction qu'il regardait comme au-dessus de ses forces.

En 1847, le Gouvernement voulant, comme le dit l'arrêté, reconnaître et récompenser, par un témoignage public de satisfaction, les services rendus par le docteur François, à la science médicale et à l'administration, le nomma chevalier de l'Ordre de Léopold. A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Compagnie, célébré en 1866, il fut promu au grade d'officier dans le même Ordre.

Tout le monde applaudit à ces marques de distinction, parce qu'il était évident pour tous qu'elles étaient bien méritées.

Cher collègue, vous venez d'obéir à la grande loi de la nature, mais quoique vous ayez cessé d'être au milieu de nous, nous conserverons dans nos cœurs le culte de votre mémoire; nous espérons que Dieu vous a accordé, dans l'autre monde, la légitime récompense des vertus et des travaux qui ont ennobli votre existence et votre carrière.

Au nom de l'Académie royale de médecine, adieu François, adieu, cher et bien aimé collègue !!